Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Faire signer un état des lieux de sortie à un illetré

Par poupouna94

Bonjour,
mon père a eu hier rendez-vous pour un état des lieux de sortie pour un appartement qu'il louait. Il a eu de nombreux désaccords avec l'agent immobilier, celui-ci a quand même réussi à lui faire signer le document d'état des lieux de sortie en écrivant à sa place "certifié exact", mon père étant illettré a juste apposé sa signature sans savoir ce qu'il signait.Existe-t-il un délais de rétractations en cas de non accord avec l'état des lieux de sortie ? Y'aurait-il un moyen de faire annulé cet accords car mon père n'était pas consentant ?

Cordialement.